

Balade sans interdit à Simorre

Une visite guidée proposée par Pass'en Gers



Balade sans interdit à Simorre

À vous de démêler le vrai du faux dans cette visite ludique où la guide-conférencière tentera de vous embrouiller avant de vous laisser retrouver des repères dans ce village niché au cœur de la vallée de la Gimone. Perspicacité et sens de l'observation bienvenus !

Modalités pratiques

Visite « extra-ordinaire » du village et de l'église le **mardi 11 août**, à 11h, à l'écoute des sons de la ville, à l'affût de détails architecturaux qui vous avaient échappé... Émotions et souvenirs garantis !

Départ de la visite à 11h devant le Point d'information touristique de Simorre (Maison Marre, rue Paul Saint-Martin). La billetterie se fera sur place dans les minutes qui précèdent la visite guidée.

Durée : 1 h 30. Tarif : 6 €/personne.

Compte tenu du contexte sanitaire, il est conseillé de réserver en ligne au préalable sur le site des Escapades culturelles en Gascogne.